



## CONSEILS MUNICIPAUX DES 4 ET 11 MARS 2014

Au cours de ces deux Conseils Municipaux, il nous a été présenté les résultats financiers de fonctionnement, d'investissements et d'assainissement de l'année 2013, ainsi que le Budget pour ces trois postes pour l'année 2014. L'ensemble de résultats de 2013 ont été adoptés à l'unanimité, les budgets primitifs de 2014 ont été adoptés moins deux voix contre.

Il est à noter que l'opération des « Bartelottes » représente 86% du poste « investissements ».

Néanmoins, les comptes sont équilibrés, permettant une nouvelle fois le maintien des taux de la fiscalité locale.

## ELECTIONS MUNICIPALES ET CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES : RESULTATS

L'équipe UCVB du Maire sortant a été élue au premier tour avec 61,60% des suffrages donnant 24 sièges, la liste Vivre Autrement a recueilli 24,63% des suffrages, donnant 3 sièges, et la liste Ensemble Développons la Ville du Bois a recueilli 13,76%, donnant 2 sièges.

Monsieur Jean Pierre MEUR a été réélu Maire de notre commune au cours du Conseil Municipal du 28 mars 2014. Les Maires Adjoints ont été également élus et sont :

- 1<sup>er</sup> adjoint : Jacky Carré
- 2<sup>ème</sup> adjoint : Anne Berchon
- 3<sup>ème</sup> adjoint : Frédéric Delattre
- 4<sup>ème</sup> adjoint : Martine Peureux
- 5<sup>ème</sup> adjoint : Marcel Brun
- 6<sup>ème</sup> adjoint : Marie-Claude Mortier
- 7<sup>ème</sup> adjoint : Dimitri Lavrentieff
- 8<sup>ème</sup> adjoint : Marie-Claude Karnay

Pour les conseillers communautaires qui siègeront à la CAEE, les voix du scrutin ont donné trois sièges à UCVB :

- Jean-Pierre Meur
- Anne Berchon
- Jacky Carré

La suite au verso...





## RELANCE DES DOSSIERS EN COURS

La grande majorité des dossiers que nous avons en cours n'ont pas été terminés, hélas, sous la précédente mandature. Notre Conseil d'Administration qui s'est tenu le jeudi 3 avril a pris les décisions suivantes :

Transformateurs à repeindre résidence du Plessis. Le Maire avait signé une convention avec EDF et a bénéficié une subvention. Ces travaux ne sont pas faits.

Nous devons relancer le dossier des clôtures Résidence du Plessis. Une Assemblée des Copropriétaires a eu lieu le 28 mars. Qu'en est-il découlé ?

Merveilles du Soleil : Quelle est la suite donnée par le Procureur de la République à la réception du rapport de la Municipalité ? Quelle est l'action supplémentaire annoncée ?

Quand les mesures de nuisances aériennes seront-elles faites ? Elles auraient été repoussées.

L'ensemble de ces questions seront reprises par courrier et adressées au Maire avec copie aux services concernés.

Plus spécifiquement nous traiterons les dossiers suivants en menant une enquête :

- Inondations Grand Rue, contacter le syndicat Vallée de l'Orge pour avoir des informations sur le bail assainissement.
- Renouveler notre demande d'une salle de réunion suite à la réponse du Maire à notre courrier 358-13.
- Nombre de véhicules en lien avec les nouveaux logements, quel plan de circulation ? : la réponse de UCVB nous invite en ces termes : « toutes les idées méritent l'attention, faites des propositions concrètes... » Monsieur Gérard TESSIER prépare le dossier et le soumettra au prochain Conseil d'Administration.
- Pour étayer notre conviction de surabondance de logements dans notre canton, un dossier sur l'Urbanisation doit se mettre en place en recherchant des données sur les constructions prévues dans les villes voisines. Monsieur Gérard TESSIER prend en charge ce dossier.

Notre nouvelle municipalité doit répondre à l'ensemble de ces questions, pour lesquelles, d'ailleurs, des promesses ont été faites sur les différents bulletins de la liste UCVB au cours de la campagne municipale.

## DERNIERE NOUVELLE

Nous avons appris par voie de presse que Madame Nathalie Kosciusko-Morizet, Elue au Conseil de Paris, restera Députée de la 4ème circonscription de l'Essonne. Cela risque d'être une situation difficile pour elle car après la conquête de Paris, elle va devoir opérer la conquête de sa circonscription.

Dans le même temps, nous avons appris que le poste de Secrétaire d'Etat en charge des transports, de la mer et de la pêche restait à Monsieur Frédéric CUVILLIER.



## INFOS SUR LES ACTIONS AVEC L'ASSOCIATION A10GRATUITE

Comme tous les ans, nous allons mutualiser nos actions avec l'Association A10Gratuite. Le déroulé est le suivant :

- L'annonce de cette campagne sera faite au cours d'une conférence de presse à St Arnould en Yvelines le 14 avril.
- Des cartes postales, affiches sous différents formats, spot animé pour le site internet de A10Gratuite seront présentés ce jour et pourront être ensuite être diffusés.
- La pétition déposée sera relancée. **Nous vous invitons à signer la pétition et à la faire connaître autour d'eux soit en passant par notre site : <http://www.bvvb.org>, soit par <http://a10gratuite.free.fr> ou directement sur : [http://www.petitions24.net/autoroutes\\_a10\\_et\\_all\\_franciliennes\\_gratuites](http://www.petitions24.net/autoroutes_a10_et_all_franciliennes_gratuites)**
- Un article pour les journaux municipaux est en cours de rédaction. Nous essaierons de le faire passer dans la « Feuille du Bois ».
- 111 parlementaires sont intervenus sur les concessions autoroutières (52 au Sénat, 59 à l'Assemblée Nationale). A10 gratuite doit prendre contact avec chacun d'entre eux. La recherche des interlocuteurs est à notre charge.
- Des opérations banderoles sur les ponts de l'A10 se tiendront inopinément.
- 22 mai 2014 : opération au péage de Dourdan ; distribution tract et carte postale pétition (dispense d'affranchissement)
- **17 juin 2014 : opération sur RN20 à la Ville du Bois : distribution tract et carte postale pétition (dispense d'affranchissement)**

**Nous ne manquerons pas de vous solliciter pour vous associer à l'opération du 17 juin. Nous comptons sur votre participation.**

## FAITES NOUS CONNAITRE

Depuis plusieurs bulletins, nous vous faisons suivre notre bulletin d'adhésion. Si un de vos amis, une de vos connaissances souhaite nous rejoindre, remettez-lui le bulletin ci-dessous. Merci de votre participation.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes habitant le foyer : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Cotisation versée : \_\_\_\_\_ Chèque :  Espèces :

**Participation minimale par foyer : 6 €** Chèque à libeller à l'ordre de « Bien Vivre à La Ville du Bois ». Un reçu vous sera envoyé dès réception de votre adhésion